

LE TEMPS

migrations Samedi 25 juillet 2009

Les lendemains incertains des sans-papiers équatoriens

Par Gwenaëlle Reyt

Le canton de Vaud compte quelque 15'000 clandestins, dont 6000 sont originaires d'Equateur. Ils travaillent, paient des charges sociales, mais ne sont pas régularisés. Témoignages

Mirta Palma, fauchée avec huit autres personnes par une voiture folle à Bel-Air, à Lausanne, le 26 juin dernier, a reçu une notification de renvoi sur son lit d'hôpital il y a près de deux semaines. Cette Equatorienne sans-papiers a été découverte par les autorités alors qu'elle vivait en Suisse dans la clandestinité depuis sept ans. Comme elle, d'autres Equatoriens ont pris un aller simple pour le canton de Vaud. D'après les estimations du Service de la population, 6000 Equatoriens sans-papiers, sur un peu plus de 15000 clandestins, résident en terre vaudoise. L'importance du phénomène a incité l'Equateur à ouvrir en 2003 un consulat à Lausanne. Il prend soin de ses concitoyens qui vivent et travaillent en Suisse depuis de nombreuses années sans pour autant être régularisés.

Freddy Enriquez, 36 ans et son épouse Veronica, 35 ans, sont en Suisse depuis neuf ans. En 2000, il n'était pas nécessaire d'avoir un permis pour entrer sur le territoire. Prétextant une visite à sa sœur, Freddy arrive en Suisse en 2000 pour travailler. «La dollarisation de notre monnaie a été catastrophique pour l'économie. Tout coûte très cher et il y a beaucoup de chômage», explique l'homme, électricien de formation. Il précise que s'il n'avait pas trouvé de travail en arrivant, jamais il ne serait resté en Suisse. Sa femme et son fils le rejoignent six mois plus tard. Il débute en faisant la plonge dans un restaurant et son épouse fait des ménages. Depuis leur arrivée, même s'ils n'ont pas de permis d'établissement, les deux travailleurs sont déclarés par leurs employeurs.»

Une Suisse hypocrite?

En 2002, par crainte des contrôles du Service du travail, le patron de Freddy encourage la famille à faire des démarches de régularisation. Mais Berne refuse. Pour Veronica, la Suisse s'est montrée hypocrite en acceptant cette situation: «Nous voulons simplement avoir des papiers pour vivre sans stress. Notre deuxième vie est ici.»

La mère de famille s'avoue également inquiète pour le futur de ses deux enfants. Daniel, 10 ans, et Roni, 5 ans, vont à l'école et les établissements scolaires connaissent leur situation. Pour les enfants sans-papiers, à moins d'avoir un niveau suffisant pour entrer au gymnase, la formation s'arrête à la fin de l'école obligatoire. Ils ne peuvent pas faire d'apprentissage, car il leur faut pour cela un permis d'établissement.

«Daniel veut être médecin, mais j'essaie de le faire changer d'avis, parce qu'il ne pourra certainement pas faire d'études ici», s'inquiète Veronica, qui envisage un retour pour son fils afin qu'il accède tout de même à une formation. «Mais nous resterons ici, pour lui payer ses études», conclut la mère. Pour eux, un retour au pays n'est pas envisageable: rien ne les attend là-bas. Toute leur famille a quitté l'Amérique latine.

Bien que la formation des enfants soit considérée comme un obstacle pour beaucoup de familles, Cecilia*, 47 ans, se dit rassurée du parcours effectué par ses deux filles et son fils. L'aînée, Lucia*, a 22 ans. Arrivée à l'âge de 14 ans, elle enchaîne les classes d'accueil et de rattrapage. Elle arrive à

décrocher sa maturité et à entrer à l'université, en médecine. «Pour s'inscrire, ils demandent si on a un permis. J'ai mis «en attente». J'ai pu commencer, mais quand il a fallu s'inscrire aux examens, on ne pouvait que montrer son permis B ou sa carte d'identité. Finalement, ils ont accepté une preuve de résidence», explique l'étudiante.

Les deux autres enfants sont au gymnase. Jean*, 18 ans, admet que la pression est très forte quand on est sans-papiers: «Ma mère nous a dit qu'il fallait beaucoup travailler, sinon on ne pourrait pas continuer notre formation. On n'a pas le choix, il le faut. Pour nous et la famille.»

Pas le droit au chômage

Même s'ils ont un bon niveau de formation, les sans-papiers sont cantonnés à des emplois précaires. Le mari de Cécile* est dentiste, il est reconnu en tant que tel en Suisse, mais n'a pas l'autorisation de travailler. Il a trouvé un emploi sur appel dans l'hôtellerie, ce qui ne lui permet pas de subvenir aux besoins de sa famille.

Cécile* travaille aussi dans la restauration. Il y a quelques années, son entreprise a dû fermer. Ses collègues se sont inscrits au chômage suite au licenciement collectif. Elle, non: «On m'a dit que je n'y avais pas droit, même si j'ai toujours cotisé», explique Cécile, qui ajoute: «Les choses simples de la vie sont inaccessibles: aller en voyage d'étude pour mes enfants, avoir un abonnement de téléphone, accéder à un meilleur travail ou passer son permis de conduire. Nous vivons dans l'angoisse des contrôles, et de ne pas savoir ce qui va nous arriver.»

*Prénoms fictifs

LE TEMPS © 2009 Le Temps SA